

Industrie, développement et souveraineté. Ressources, valeurs et territorialités (France-Europe, 17^e-21^e siècle)

Julien Barbaroux, Fabienne Jouty

DANS 20 & 21. REVUE D'HISTOIRE 2023/2 (N° 158), PAGES 183 À 187

ÉDITIONS PRESSES DE SCIENCES PO

ISSN 2649-664X

ISBN 9782724640595

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-vingt-et-vingt-et-un-revue-d-histoire-2023-2-page-183.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

double asservissement : sur son lieu de travail et dans son foyer. Pour l'intervenante, cette publication s'inscrit dans la lente émergence de ce que les sciences sociales, depuis Kimberlé Crenshaw, appellent aujourd'hui l'intersectionnalisme.

Le troisième et dernier thème de la journée a traité de l'historiographie et de la mémoire du guesdisme. L'histoire du mouvement repose sur plusieurs travaux fondateurs, dont la thèse d'État de Claude Willard a sans conteste été la colonne vertébrale². La réception de cette thèse dans différents comptes rendus de revues a été analysée par Jean-Louis Robert. Si certains papiers se sont consacrés aux critiques méthodologiques, comme ceux de Madeleine Rebérioux et de Michelle Perrot, d'autres ont participé à la construction de la mémoire du guesdisme dans les années 1960-1970. L'historien communiste Jean Bouvier souligne ainsi l'absence de mise en relation du guesdisme et de sa trajectoire avec l'évolution du capitalisme de son époque : pour lui, le guesdisme est le produit de la dynamique capitaliste du moment, ce qui en fait le précurseur du Parti communiste français (PCF). C'est peut-être aussi cet héritage marxiste qui fait du guesdisme, avec le jaurésisme, l'un des courants les plus étudiés du socialisme français de l'entre-deux-guerres. Jacques Julliard, alors proche de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), constate au contraire « l'autoritarisme » du guesdisme. Cette vision critique du courant s'inscrit dans un mouvement mémoriel plus large, que Frédéric Cépède a analysé : l'intervenante a identifié la géographie de cette mémoire guesdiste, surtout dans les anciens bastions du Nord, tant par la toponymie que par les commémorations. Mais l'invocation de « l'apôtre » se fait de plus en plus rare : si Guy Mollet s'identifiait encore comme l'un de ses descendants, le congrès d'Épinay de 1971 consacra une forme de *damnatio memoriae*. C'est alors que se construit, en parallèle, la légende noire du guesdisme ;

le panthéon socialiste lui préfère de très loin les Jaurès, Blum, Mendès-France et Mitterrand.

Cette journée, en balisant certaines pistes de recherche sur le guesdisme, en a ouvert d'autres qui restent à explorer. En préparation de cette année de commémoration, l'une des branches de la famille Guesde a fait parvenir à la Fondation Jean Jaurès un ensemble de documents qui, étudiés partiellement par Claude Willard, peuvent être exploités de nouveau. La figure du jeune républicain en exil, ou encore celle du chef d'un courant politique en interaction avec d'autres pourraient être approfondies. L'implication du mouvement dans le féminisme ou encore les introuvables militantes guesdistes pourraient également être étudiées, très certainement dans un cadre plus large incluant les autres courants socialistes de l'époque. Par ailleurs, plusieurs interventions ont rappelé qu'il convient d'établir une différence entre le guesdisme théorique, les écrits de Guesde et le guesdisme de terrain. Les paroles de l'homme ne sont pas d'Évangile : une étude jouant sur plusieurs échelles d'analyse pourrait confirmer (ou infirmer) cette hypothèse. Une publication numérique des actes sur le site de la Société française d'histoire politique (SFHPO) rend accessible les acquis de cette journée.

Maxime Surman

Industrie, développement et souveraineté. Ressources, valeurs et territorialités (France-Europe, 17^e-21^e siècle)

Organisé par l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), à l'initiative du Comité pour l'histoire économique et financière de la France, ce colloque, placé sous le patronage de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, s'est tenu le 1^{er} juin 2023 au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique à Bercy

(2) Claude Willard, *Le Mouvement socialiste en France (1893-1905). Les guesdistes*, Paris, Éditions sociales, 1965.

(Paris)¹. Il a rassemblé des historiens et des historiennes modernistes et contemporanéistes autour de quatre panels consacrés à la souveraineté industrielle et numérique, puis autour d'une table ronde sur des questions contemporaines. Riches de ces interventions variées, les différentes acceptions de la souveraineté ont été interrogées au regard des atouts et des fragilités de l'industrie française dans le temps long.

Virginie Madelin (directrice générale de l'IGPDE) a introduit la journée en présentant les ambitions de l'événement, puis, lors d'une conférence inaugurale, David Edgerton (King's College London) a discuté le concept de souveraineté industrielle en Europe à partir du cas de l'aéronautique britannique et française. Son approche multiscalaire a montré que sa définition est étroitement liée à la maîtrise des productions et aux choix des États en matière de technologie, d'innovation nationale ou d'adoption de celles produites par d'autres. Cette réalité s'apprécie particulièrement en temps de conflits ou de reconstruction et justifie aussi le retour de ce concept aujourd'hui.

Un premier panel, présidé par Clotilde Druelle-Korn (Université de Limoges), a replacé la réflexion dans le long terme, de l'Ancien Régime au 19^e siècle. Boris Deschanel (Université d'Avignon) a montré que la fiscalité minière ne s'inscrit pas, en réalité, dans la continuité d'une construction d'un État souverain. Les théories et les pratiques fiscales du règne de Louis XIV présentent un roi qui affirme son droit sur les ressources minières par la fiscalité avec un but symbolique et non financier, car il accorde nombre de privilèges d'exemptions. C'est au début du 19^e siècle que la préention à prélever ces taxes est imposée de façon plus contraignante. Jean-Charles Daumy (Université Bordeaux-Montaigne) a ensuite exploré les initiatives de la famille La Rochefoucauld dans le textile au 18^e siècle, et mis en évidence une transition sur leurs terres vers une proto-industrie détenue par cette famille de la haute noblesse

éclairée. Cet activisme s'inscrit dans des circulations et dans une pensée globale : s'il faut concurrencer les productions étrangères prestigieuses, le but est surtout de créer des emplois pour lutter contre la pauvreté dans un patriotisme de la bienfaisance publique. Élias Burgel (Université Paris-Cité) a étendu ces réflexions en explorant, avec le cas des soudes, le croisement d'enjeux industriels, stratégiques et politiques. L'importation des soudes espagnoles, indispensables à la savonnerie, à la verrerie et à de nombreuses industries sidérurgiques, est perturbée par la Révolution. Les projets visant à lancer une filière dans le Languedoc mettent en lumière la volonté de construire une souveraineté d'autant plus menacée en temps de guerre. La Convention se légitime ainsi par son intervention dans un secteur réputé abandonné par l'Ancien Régime. Jean-Christophe Balois-Proyart (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) a prolongé cette approche avec la soierie lyonnaise des années 1820. Partant de la crainte de l'embauche de leurs ouvriers par des concurrents étrangers, il montre que, pour conserver les savoir-faire, les industriels ont cherché à limiter la mobilité des ouvriers français ou étrangers formés. Mais le droit postrévolutionnaire, attaché aux libertés économiques et de circulation, a bridé ces initiatives, montrant que la souveraineté nationale est pensée par des industriels cherchant à se protéger de la concurrence, et non par les gouvernants.

Le deuxième panel, présidé par Pascal Griset (Sorbonne Université), s'est intéressé à la deuxième révolution industrielle, réinterrogée par les lectures postcoloniales et environnementales. Il invite à lire les mouvements de mondialisation non comme des réalités qui se succèdent mais qui s'additionnent, ajoutant ainsi l'intérêt renouvelé à travailler sur « la façon de diriger les stratégies industrielles dans un environnement national ou européen ». C'est bien ce qu'ont montré Pascal Le Masson et Benoît Weil (Mines Paris, Paris Sciences & Lettres) avec une analyse comparative de la notion de « souveraineté conceptive »

(1) Les actes du colloque seront prochainement publiés. Le programme du colloque peut être consulté à l'adresse suivante : www.economie.gouv.fr/igpde-seminaires-conferences/industrie-developpement-et-souverainete

en France et en Allemagne dans la formation des ingénieurs et *designers* depuis le 19^e siècle. La souveraineté d'une société se mesurerait aussi par sa puissance d'invention : « sa capacité à inventer les solutions aux problèmes à venir ». En historicisant ce concept, les intervenants ont rappelé que l'investissement n'est pas suffisant pour favoriser l'innovation car « il s'agit de mieux former pour mieux inventer ». Nicolas Stoskopf (Université de Haute-Alsace) a ensuite étudié l'articulation entre la souveraineté étatique et les stratégies d'entreprises. Il a expliqué qu'à la faveur du déplacement de la frontière franco-allemande entre 1871 et 1944, les entreprises alsaciennes ont développé un répertoire d'actions complexe leur permettant de s'approprier leur double appartenance française et allemande, présentant par le bas un cas fluctuant d'exercice de la souveraineté nationale. De même, Mathieu Bidaux (Université de Rouen-Normandie) a confirmé que ces questions deviennent de premier ordre en temps de guerre pour les entreprises au potentiel stratégique. L'arrivée de Worms & C^{ie} dans le secteur des métaux non ferreux s'inscrit dans une lutte franco-allemande pour le contrôle des ressources minières dès 1939. En effet, le cuivre et le molybdène sont essentiels à la fabrication des blindés et des obus. L'État français missionne Worms & C^{ie} pour entrer au capital des sociétés concernées afin de couper les lignes d'approvisionnement allemandes. Jean-Christophe Videlin (Université Grenoble-Alpes) est revenu sur les formes juridiques et les atouts de l'entreprise publique et a montré comment, à la fin du 20^e siècle, elle s'est imposée comme un instrument de la souveraineté industrielle.

Le troisième panel, présidé par Patrick Fridenson (EHESS), a exploré ces enjeux à l'aune des évolutions industrielles des Trente Glorieuses. Radouan Andrea Mounecif (Sciences Po) a montré la place de la construction de l'industrie pétrolière dans les projets français de développement énergétique afin de réduire ses dépendances. Il insiste sur la création d'une culture technique française qui connaît, après les indépendances, un rayonnement international, et décrit une

souveraineté centrée sur la compétence et la capacité à innover dans un secteur stratégique. Yves Bouvier prolonge cette analyse avec une lecture commune des politiques pétrolière et nucléaire françaises : la mystique de l'indépendance énergétique, née à la fin des années 1980, repose sur le choix ancien d'une souveraineté, non pas fondée sur des technologies d'origine française mais sur le contrôle de la production. Qu'il s'agisse de l'approvisionnement en pétrole, en uranium ou des technologies nucléaires, la souveraineté française s'est d'abord exprimée par la mise en concurrence et/ou la diversification de ses importations. Dès lors, c'est la construction d'une filière nucléaire, progressivement francisée, qui est l'instrument de cette souveraineté (propos en écho à celui de David Edgerton). Christophe Bonneuil (CNRS, EHESS) a expliqué les déterminants de la position française au sommet de Stockholm de 1972 sur l'environnement, et mis en exergue l'existence d'une double défense de la souveraineté française face à la création de dispositifs de suivi de l'atmosphère et de sa pollution. Il s'agit alors, d'un point de vue stratégique, de préserver la capacité française à réaliser des essais nucléaires atmosphériques. D'un point de vue économique et de prestige, le but est de continuer à développer le *Concorde*, malgré les alertes quant aux pollutions des vols supersoniques. Ironiquement, les jeux d'acteurs suscités par la construction d'une expertise défensive française ont été un élément déterminant dans l'établissement d'une expertise scientifique consacrée au réchauffement climatique.

Présidé par Laurent Warloutzet (Sorbonne Université), le quatrième panel a permis d'interroger la notion de souveraineté dans l'« Europe économique ». En proposant une étude sur le Groupe spécial mobile (GSM), Marie Carpenter (Institut Mines-Télécom Business School) et Patrick Luciano (Orange Business Services) ont montré que le changement des règles concurrentielles européennes de la téléphonie mobile a limité les prix des terminaux et permis l'adoption de la première norme mondiale des appareils. Le Royaume-Uni est précurseur dans cette « gouvernance de la normalisation » à l'origine « d'un

succès économique, politique et commercial pour une Europe qui a su imposer une norme à l'échelle européenne et mondiale ». Par ailleurs, Christophe Lécuyer (Sorbonne Université) s'est intéressé aux stratégies de défense de l'indépendance technologique européenne. Si la crise de la Covid-19 a mis au jour les vulnérabilités de l'UE dans ce domaine, quatre décennies plus tôt, les dirigeants européens ont cherché à préserver la capacité à produire les semi-conducteurs essentiels à la souveraineté militaire, économique et industrielle de l'Europe. En analysant le relèvement de STMicroelectronics, européenne et internationalisée par l'industriel italien Pasquale Pistorio, cette intervention a mis en lumière comment ce changement de stratégie d'entreprise a contribué à satisfaire une souveraineté européenne dans ce secteur stratégique. Alice Milor (Sorbonne Université) a questionné la thèse communément admise selon laquelle le Comité des constructeurs du marché commun (CCMC), créé en 1972, aurait fédéré l'ensemble du secteur de l'automobile européen contre les intérêts des filières américaines qui en avaient été exclues. Il aurait été un instrument de préservation de la souveraineté européenne face à la concurrence américaine. Avec des sources inédites (PSA et CCMC), Alice Milor a démontré que les logiques de coopération entre constructeurs européens et américains étaient bien plus fortes que l'éventuelle défense d'une souveraineté européenne : le but était plutôt de défendre leurs intérêts face aux fonctionnaires de Bruxelles. Poursuivant en ce sens, Patricia Nouveau (Université de Louvain, Université de Liège) et Dimitri Zurstrassen (Sorbonne Université, Université de Louvain) ont décrit les partenariats technologiques au sein des entreprises européennes depuis les années 1970 afin d'analyser l'échec de la formation de champions industriels. Ils ont aussi souligné le poids grandissant d'une souveraineté réglementaire dans la définition de la politique industrielle de l'UE là où des filières ne peuvent être bâties, à l'exemple du *cloud*.

La journée prit fin avec une table ronde sur les enjeux économiques contemporains, présidée par Vincent Charlet (La Fabrique de l'industrie). Celui-ci a introduit le débat en soulignant que les précédentes interventions ont, de manière récurrente, approché le concept de souveraineté à partir des « porteurs de compétences ». Cette approche permettrait de renouveler un concept ô combien difficile à circonscrire. Magali Talandier (Université Grenoble-Alpes) confirme le propos en indiquant que les collectivités partagent ce même avis, notamment lorsqu'il s'agit de traiter les enjeux de développement et la résilience des territoires. Interrogé sur les initiatives autour des *gigafactories* de batteries, Laurent Suster (Comité interministériel de restructuration industrielle, direction générale du Trésor) a décrit les deux actions complémentaires qui sont menées : un contrôle des investissements étrangers dans les filières stratégiques et une protection des entreprises en difficulté pour conserver emplois et savoir-faire lorsque l'État l'estime possible. Marie-Claire Cailletaud (CESE, CGT) a souligné le danger d'une industrie de demain bâtie sur les ruines de celle d'aujourd'hui. Elle a insisté sur l'équation entre problèmes de rentabilité et souveraineté dans des secteurs de la transition écologique comme le ferroviaire. En écho à la journée, la table ronde a rappelé aussi l'insuffisance des financements dévolus à la recherche. Vincent Charlet a interrogé les participants sur la réalité des menaces qui pèsent sur la souveraineté industrielle française. Sarah Guillou (OFCE, Sciences Po) a évoqué dans ses travaux un « impératif de souveraineté » qu'elle invite, à la suite du colloque, à lire de façon multidimensionnelle, et non au travers des dépendances, car l'influence normative en est aussi une facette. La pandémie et la guerre en Ukraine ont montré que la menace vient plutôt des interventions étatiques unilatérales. Magali Talandier rappelle que la désindustrialisation, accrue par la crise de 2008, est source d'une moindre souveraineté. S'il y a un regain depuis 2016 dans les aires urbaines, il faut également prendre en considération les conflits d'usage comme celui cristallisé autour

de l'usage de l'eau par STMicroelectronics à Grenoble. Marie-Claire Cailletaud a souligné l'importance des enjeux démocratiques, illustrés par la crise des Gilets jaunes. Enfin, l'échange avec la salle a fait émerger la tension entre réindustrialisation et transition écologique. À ce propos, Laurent Suster considère qu'il est possible de mieux prendre en compte les externalités négatives, tandis que Sarah Guillou a inscrit les enjeux écologiques dans les nouvelles orientations des financements publics, rappelant tout de même qu'il reste à définir une forme de protection contre les asymétries de concurrence avec les pays qui ne feraient pas cet effort.

Julien Barbaroux et Fabienne Jouty

La France libre en Méditerranée (1940-1945). Ennemis, menaces, rivalités

Les 8 et 9 juin s'est déroulé, au Collège de France, le colloque « La France libre en Méditerranée (1940-1945). Ennemis, menaces, rivalités »¹. Ces deux journées étaient coorganisées par le Cercle des chercheurs pour le Moyen-Orient (CCMO), le Centre d'histoire de Sciences Po ainsi que le Service historique de la Défense avec le soutien du King's College et de la Society for the History of War. À l'initiative de François Ceccaldi (Collège de France/CCMO), Géraud Létang (Service historique de la Défense) et de Guillaume Piketty (Sciences Po Paris), ce colloque avait pour but de permettre la décentralisation du regard historiographique en s'intéressant à la France libre en contexte méditerranéen.

L'objectif de ces rencontres était de mettre en lumière, non plus seulement une « phase africaine » ou une phase « européenne » de la Résistance menée par les Français libres, pour reprendre les mots de Jean-François Muracciole, mais une phase véritablement méditerranéenne de 1941 à 1945. En effet, la guerre menée en Méditerranée, à la fois contre Vichy mais aussi contre les Allemands et les Italiens, conduit

progressivement au basculement du centre de gravité du pouvoir gaulliste du Moyen-Orient vers l'Afrique du Nord, et pousse à considérer l'ensemble de l'espace méditerranéen comme un vaste laboratoire politique et militaire. Ce changement de focale permet également de mieux appréhender la quête gaulliste de légitimité et de crédibilité après la défaite de 1940, ainsi que réfléchir aux interactions de la France libre et des sociétés coloniales levantines et africaines.

Un premier panel portait sur la Méditerranée, considérée comme un laboratoire pour l'organisation de nouvelles forces politiques liées au développement de mouvements nationalistes dans des espaces coloniaux finissant. Ce contexte pluriel permet de s'interroger sur les défis diplomatiques rencontrés par la France libre, ainsi que sur les recompositions auxquelles elle a fait face ou qu'elle a pu permettre. Laure Humbert (Manchester University) a ainsi présenté deux femmes dans la guerre, Marie Spears et Marguerite Catroux. Elle a proposé une étude fine de l'imbrication de leurs rôles dans la sphère publique, éclairée par la rencontre de l'histoire diplomatique et humanitaire et analysée à travers le prisme du genre. En effet, dans la France libre en 1941 et 1942, les hôpitaux mobiles qui suivent les armées sont utilisés comme instrument d'influence au service de la politique britannique et comme outils de légitimation. L'étude des réseaux humanitaires permet alors une compréhension nuancée des interactions entre les sources de légitimité différentes des forces en présence. Rachel Chin (University of Glasgow) a ensuite insisté sur le Levant, en particulier la Syrie et le Liban comme des espaces où les dynamiques des relations franco-britanniques apparaissent nettement car s'y déploient les intérêts de chacun des acteurs en présence : la France libre, la France de Vichy, les forces britanniques et les nationalistes anti-impériaux. Si les Français libres et les Britanniques s'engagent tous deux du côté de l'indépendance des territoires sous domination mandataire, une analyse subtile montre qu'au sein de leurs propagandes respectives,

(1) Le programme du colloque est accessible à l'adresse suivante : www.college-de-france.fr/fr/actualites/seminaire-la-france-libre-en-mediterranee-1940-1945-ennemis-menaces-rivalites